


Affiche Code du travail - affichage obligatoire

Référence : I3280002

**AFFICHAGE OBLIGATOIRE
CODE DU TRAVAIL**

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Entreprise	Activité
Forme juridique	Nombre de salariés
Nom du responsable	Adresse
CONVENTION COLLECTIVE / ACCORDS ENTREPRISE	
Intitulé et/ou n° de convention	L1000-1 / R1000-1 / L1000-2 / R1000-2 / R1000-3 / R1000-4 / R1000-5
Lieu et modalité de consultation	
INSPECTION DU TRAVAIL	
Adresse	Nom de l'inspecteur
MÉDECINE DU TRAVAIL	
Adresse	Nom du docteur
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	
SAMU 15	ANTI-POISON
POLICE 17	SOS MAINS
POMPIERS 18	URGENCE EAU
URGENCE EUROPÉEN 112	ÉLECTRICITÉ
HÔPITAL	GAZ
CONSIGNES INCENDIE (voir l'affichage des pictogrammes)	
1. Alerte les secours et les occupants de la maison ou de l'immeuble. 2. Essayez d'éteindre l'incendie avec les moyens en votre possession. 3. évacuez les lieux et rendez-vous à l'endroit de rassemblement prévu. 4. Assurez-vous qu'il ne manque personne et que les locaux ont été complètement évacués.	
 La prévention des risques en entreprise	

DESCRIPTION :

Disponible en format A3, existe en support papier avec plastification, ce panneau «Poster d'affichage code du travail» contenant des textes descriptifs et des pictogrammes. Standard, attirant, compréhensible et indispensable dans les ERP, ce panneau est conforme au nouveau code du travail. Il met en évidence toutes les règles essentielles au travail et d'encourager vos employés à les respecter.

INFORMATION PRODUIT

Disponible en format A3, existe en support papier avec plastification, ce panneau «Poster d'affichage code du travail» contenant des textes descriptifs et des pictogrammes. Standard, attirant, compréhensible et indispensable dans les ERP, ce panneau est conforme au nouveau code du travail. Il met en évidence toutes les règles essentielles au travail et d'encourager vos employés à les respecter.

Caractéristique du Panneau 'Poster d'affichage code du travail' :

- **Matière** : Support papier 250 gr avec plastification
- **Usage** : Intérieur
- **Dimensions** :
 - Format A3 : 297 x 420 mm

Affichage **obligatoire** "Code du travail" obligatoire **pour toutes les entreprises.**

Inspection du travail

Adresse, nom et téléphone de l'inspecteur du travail compétent

Conditions de communication aux salariés mises en oeuvre par l'employeur communiquées au préalable à l'agent de contrôle de l'inspection du travail*

N° de téléphone : 09 69 39 00 00

Service d'accueil téléphonique



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

Médecine du travail et services de secours d'urgence

Convention ou accord collectif du travail

Demandes d'information et de conseil sur les discriminations et sur les conditions de saisine du Défenseur des droits
Adresse et numéro de téléphone du médecin du travail et des services de secours d'urgence (pompiers, SAMU, etc.)*
Avis comportant l'intitulé des conventions et accords applicables dans l'établissement

Référence de la convention collective dont relève l'établissement et des accords applicables (précisions sur les conditions de consultation sur le lieu de travail)

Pour aller plus loin, retrouvez notre article "[Quelles sont les obligations d'affichage en entreprise ?](#)" pour vous aider à **comprendre quelles sont les posters à afficher obligatoirement** dans votre entreprise.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com